



## **Retraites par capitalisation : contradictions, mensonges et confusion ; le Medef ose tout...**

Le Medef plaide en faveur d'incitations à la capitalisation. En soi, cela n'est pas étonnant : le projet très idéologique de société du Medef est individualiste, ce qui suppose d'affaiblir ce qui est « public » ou « socialisé ». En arguant d'un coût du travail trop élevé (même si, en Europe, la France se situe en 10<sup>ème</sup> place sur 27, derrière ses principaux concurrents) et de « charges fiscales » trop lourdes (même si l'imposition effective des bénéfices se situe à la moyenne européenne et que l'imposition réelle du bénéfice brut des grandes entreprises, défendues par le Medef, se situe entre 8 et 13 % selon le Conseil des prélèvements obligatoires), le Medef défend ses seuls intérêts (à moi la gestion des retraites par capitalisation, des complémentaires santé)...

La présidente du Medef a déclaré être favorable à un dispositif « *très incitatif, voire obligatoire* », d'un système par capitalisation. Elle prétend que la capitalisation ne « *ponctionne pas* » de richesses et que, « *sur le long terme, l'évolution des marchés est toujours gagnante* ». En déclarant ceci, la présidente du Medef réussit un véritable tour de forces : elle se contredit, avance un mensonge et parie sur la confusion.

**Contradictions.** En se prononçant pour une baisse des « charges sociales » pour réduire le coût du travail tout en prônant un dispositif incitatif voire obligatoire en faveur de la capitalisation, le Medef montre que le coût du travail n'est pas son principal problème : il est prêt à ne pas le voir diminuer et à payer, même dans un cadre obligatoire, des cotisations qui, au lieu d'être affectées à la répartition, le seraient à la capitalisation.

**Mensonges :** avancer que la capitalisation ne ponctionne pas de richesse et sous entendre que la répartition n'en crée pas est un double mensonge.

Premier mensonge : le financement d'un système par capitalisation implique des cotisations, donc un prélèvement sur la richesse. Les retraites par capitalisation ne tombent pas du ciel, elles procèdent d'un transfert de richesse entre cotisants aux fonds de pension et pensionnés, comme en matière de répartition (mais alors, seuls ceux qui peuvent cependant épargner en bénéficient).

Second mensonge : la répartition soutenant le pouvoir d'achat des ménages, c'est l'un des piliers des « stabilisateurs automatiques » qui ont permis d'amortir mieux qu'ailleurs les effets de la crise. Ce système soutient également la consommation et l'activité économique donc, par voie de conséquences, la création de richesses.

**Confusion :** en invoquant le long terme, Mme Parisot oublie de préciser que, quand bien même elle aurait raison, les systèmes par capitalisation sont soumis aux fluctuations des marchés. Mme Parisot raisonne ici en moyenne et admet ainsi de facto qu'il puisse y avoir des générations de retraités sacrifiées alors que d'autres s'en sortiraient mieux (« *La vie, la santé et l'amour sont précieuses, pourquoi le travail ne le serait-il pas ?* » dit Mme Parisot ; désormais, pourquoi les retraites et la vie en société ne le seraient-elles pas également ?). Mais surtout, avancer que l'évolution des marchés est gagnante relève plus de la croyance que du fait établi (voir prévisions ci-dessous). En réalité, il n'y a qu'une certitude, « *à long terme, nous serons tous morts* » (Keynes).

Le Medef profite donc largement de la période troublée pour avancer ses pions et défendre ses intérêts. Force est de constater que ceux-ci impliquent une société plus inégalitaire, moins juste et soumise aux marchés...

### *La capitalisation dans la crise...*

*5 400 milliards de dollars, c'est le montant de la perte en valeur des actifs détenus par les fonds de pension de la zone OCDE, ce qui équivaut à 23 % de leurs investissements. Aux Etats-Unis, près 45 % des 55 – 65 ans détenaient 70 % de leurs actifs sous formes d'actions, lesquelles ont perdu une part importante de leur valeur, tandis que les pensionnés, dont une part importante de la pension provient de la capitalisation (environ 40 %) sont durement touchés. En Irlande, la valeur des fonds de pension a diminué de 38 % en 2008. Telle est aussi la réalité des systèmes par capitalisation...*